

Joyeuse

Un organisme de formation menacé après le retrait de financeurs

L'organisme de formation Aime, basé à Joyeuse, risque de fermer ses portes. Placé en redressement judiciaire depuis plusieurs mois, il ne peut toucher une subvention européenne, attribuée par la Région. Cet argent permettrait pourtant d'assainir la situation. Un non-sens, dénoncé par le président-fondateur de la structure, Philippe Grognet.

Dans ses locaux de Joyeuse, Philippe Grognet ne peut pas s'empêcher de ressentir un sentiment de gâchis. En 1995, il fondait l'association Aime (Agriculture, Innovation, Mobiliser, essayer), dans le Sud-Ardèche. L'organisme de formation propose différentes initiatives visant à insérer des publics en difficulté. « Pendant environ dix ans, nous avons accueilli des jeunes de région parisienne pour leur faire découvrir des métiers et créer une rupture avec leur quotidien, souligne le président. Nous avons ensuite créé tout un tas d'actions comme des chantiers de réinsertion dans le bâtiment, qui étaient très prisés par les collectivités. »

Après 30 ans de projets menés aussi à Bourg-Saint-Andéol, dans le sud du département, Montélimar et Valence, l'avenue Aime risque pourtant de se terminer. Depuis le mois de février, la structure est placée en redressement judiciaire après des difficultés financières, en partie nées de l'attribution de différents financements.

Un cercle vicieux

Cela fait déjà quatre ans que les problèmes liés aux financeurs ont commencé. En 2021, l'organisme de formation postale à un appel à projets destiné à accueillir une centaine de réfugiés pour réaliser de la formation professionnelle et de l'apprentissage du français. Philippe Grognet apprend en 2023 que l'Etat, dans le cadre du Fonds asile migration intégration (Fami), refuse le dossier ardéchois. « Nous cochions toutes les cases. On me reproche juste d'avoir mentionné que nous étions en galère de trésorerie. C'est justement le temps passé à attendre leur décision qui a provoqué cette situation », lance-t-il.

Il poursuit : « On a avancé de l'argent à des grosses machines. Ce n'est pas normal. Cela nous a coûté l'équivalent d'un mi-temps en agios auprès de la banque, sans compter la somme que nous n'avons pas reçue. » Résultat : Aime termine déficitaire de 250 000 euros sur l'action. Pour l'année 2025, Philippe Grognet et son équipe s'engagent donc sur un nouvel appel à projets pour une action dédiée à l'accompagnement vers l'emploi de jeunes décrocheurs. Tous les voyants semblent au vert et les trois financeurs, la Région, le Département de la Drôme et le Fonds social européen (FSE) attribué par la Région, sont disposés à soutenir l'action menée depuis six ans par Aime.

« S'il ne se passe rien, on est morts »

Entre-temps, l'organisme est placé en redressement judiciaire et un des financeurs coince. « Le FSE Région refuse de financer les structures placées en redressement judiciaire alors que nous avons besoin de cet argent, dénonce Philippe Grognet.



L'association Aime a été fondée dans le Sud-Ardèche en 1995 par Philippe Grognet. Photo Le DL/Anthony Gonzalez

« Nous avons joué le jeu de porter l'action et, maintenant, on ne veut rien nous verser. S'il ne se passe rien, on est morts. Quand Aime ne sera plus ici, le milieu rural sera désertifié. »

Dans un courrier adressé à plusieurs élus régionaux d'Ardèche et de Drôme, l'administrateur judiciaire, nommé dans le cadre du redressement, souligne l'importance de l'obtention du financement FSE Région pour la survie de l'association.

Le temps presse pour les 14 salariés et 144 jeunes accompagnés. « Il y a eu une réduction du fonds cette année. On craint un arrêt du subventionnement de l'action en 2026, alors que cet argent est nécessaire pour le projet de sortie de redressement de l'association. » En attendant une réponse, les activités se poursuivent comme si de rien n'était, dans les locaux de Joyeuse.

● Anthony Gonzalez